



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Écoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association forfait 2020

DEL-2020-035

Numéro de la délibération : 2020/035

Nomenclature ACTES : Finances locales, divers

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 27/04/2020

Date de convocation du conseil : 21/04/2020

Date d'affichage de la convocation : 21/04/2020

Début de la séance du conseil : 18 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUEGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PERAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Emilie CRAMET par Georges-Yves GUILLOT, M. Eddy RENAULT par Soizig PERRAULT

Écoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association forfait 2020

Rapport de Michel JARNIGON

La réunion avec l'O.G.E.C, se rapportant au forfait de fonctionnement communal 2019 a eu lieu le mercredi 11 mars 2020.

Ce forfait versé aux écoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association est établi comme suit :

Le coût d'un élève calculé sur la base du compte administratif 2019 multiplié par le nombre d'élèves pontivyens à la rentrée scolaire 2019/2020.

Ce forfait est réparti en 3 versements identiques, le premier en mai, le deuxième en juillet et le troisième en octobre.

En tenant compte de ces éléments, le forfait communal estimé est de :

- 1278.46 € par élève pontivyen en maternelle
- 509.73 € par élève pontivyen en élémentaire

Soit :

- OGEC La Trinité : 430 303.66 € (207 enfants en maternelle – 325 enfants en élémentaire)
- Diwan : 17 622.90 € (9 enfants en maternelle – 12 enfants en élémentaire)

Nous vous proposons :

- d'émettre un avis favorable au calcul et versement du forfait 2020.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 28 avril 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**